

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023**

**DELIBERATION N°2023.00080**

**SOUTIEN A LA DERNIERE TRANCHE DE TRAVAUX DU TIERS-LIEU DU TREUIL  
A CHAMBOEUF**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 24 février 2023

Nombre de membres en exercice : 71  
Nombre de présents : 59  
Nombre de pouvoirs : 8  
Nombre de voix : 67

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,  
M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH,  
M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 10 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230302-D20230008010

Date de mise en ligne : 10 mars 2023

M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Cyrille BONNEFOY, M. André CHARBONNIER,  
M. Gérard TARDY

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023**

### **SOUTIEN A LA DERNIERE TRANCHE DE TRAVAUX DU TIERS-LIEU DU TREUIL A CHAMBOEUF**

Le 18 décembre 2021, l'Association des Amis du Treuil a organisé l'inauguration du premier tiers-lieu rural de la Loire appelé « La Ferme du Treuil ».

À terme, cette ancienne ferme implantée à Chambœuf, a pour vocation de devenir :

- un tiers-lieu : espace physique permettant de favoriser l'émergence de projets, les coopérations et l'accueil de différents publics (jeunes, porteurs de projets, agriculteurs en activité, grand public, associations, collectivités ...)
- un centre de ressources regroupant expériences, documents, études, experts ... en lien avec les activités de l'association.

Le site héberge plusieurs associations de développement agricole, dont l'association les Amis du Treuil, créée le 1<sup>er</sup> mai 2018 et regroupant 29 structures collectives de développement agricole et 80 membres individuels. Son objectif est de contribuer à la transition agricole, environnementale et sociale.

Pour mémoire, Saint-Etienne Métropole a soutenu la candidature des Amis du Treuil pour l'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique de Territoires » lancé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires en 2021. Lauréate de cet AMI, l'association a pu recruter une salariée à temps plein pour animer le tiers-lieu, coordonner et faciliter la gestion des projets portés par ses adhérents.

Début 2022, Saint-Etienne Métropole a également signé une convention cadre de partenariat avec les Amis du Treuil afin de développer des actions dans le domaine de l'installation agricole et du test d'activité agricole, la transition agroenvironnementale et l'accompagnement des exploitations fragilisées.

Les Amis du Treuil ont racheté ce site via une SCI devenue coopérative immobilière, et l'ont réhabilité sur la base de chantiers collectifs avec des bénévoles.

En 2021, la SCI du Treuil a pu bénéficier de deux subventions (ADEME et FEADER) pour la **première phase de réhabilitation** du bâtiment, à savoir l'achat et l'installation d'une chaudière-bois, ainsi que l'achat de matériaux de rénovation.

En 2022, la coopérative immobilière du Treuil a bénéficié d'un soutien de la Métropole pour réaliser la **seconde phase de travaux d'aménagement du bâtiment**, sur les espaces qui permettront l'accueil du public :

- aménagement d'une cuisine pour accueillir des groupes adultes (agriculteurs en formation par exemple) et/ou enfants (animations, stages ...) sur le site ;

- aménagement de la grange en espace pouvant accueillir des groupes afin de proposer des animations aux scolaires et au grand public, des espaces de mise en situation pour les formations.

Aujourd'hui, la coopérative immobilière du Treuil programme la **dernière phase de travaux d'aménagement de la grange**. Les travaux nécessaires concernent :

- la création d'un espace de stockage, notamment pour les activités du verger pédagogique du Treuil ;
- la mise en séparation modulable de l'espace salle de réunions / formations et de l'espace cuisine ;
- et surtout la fin du gros œuvre concernant la toiture de la grange.

Le budget prévisionnel est le suivant :

### **Dépenses prévisionnelles**

#### Aménagement d'un espace de stockage pour le matériel pédagogique

Fournitures bois : .....	3 500 €
Fournitures pour coulage d'une dalle : .....	1 500 €
<b>Sous total :</b> .....	<b>5 000 €</b>

#### Mise en séparation modulable de l'espace salle de réunions / formations et de l'espace cuisine

Fournitures de cloisons amovibles : .....	18 000 €
<b>Sous total :</b> .....	<b>18 000 €</b>

#### Remplacement de la toiture

Fournitures de tuiles : .....	3 500 €
Étanchéité de la toiture : .....	1 800 €
<b>Sous total :</b> .....	<b>5 300 €</b>

**Total :** ..... **28 300 € HT**

### **Plan de financement prévisionnel**

Saint-Etienne Métropole (50%) : .....	14 150 € HT
Autofinancement (50%) : .....	14 150 € HT

**Total :** ..... **28 300 € HT**

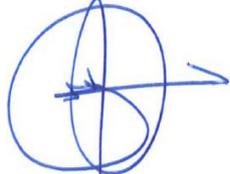
### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole à la Coop-Immo du Treuil pour la réalisation de la dernière tranche de travaux du site, à concurrence de 50 % des coûts prévisionnels annoncés et dans la limite de 14 150 € HT ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe avec la Coop-Immo du Treuil ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 20 en section d'investissement du budget Agriculture de l'exercice 2023.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

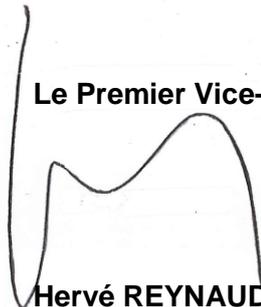
**Pour extrait,**

**La Secrétaire de Séance,**



**Siham LABICH  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

**Le Premier Vice-Président,**



**Hervé REYNAUD**